



# FSU Val d'Oise

Octobre 2014  
N° 89

Pour l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

**Pour l'emploi public,  
Pour nos métiers,  
Pour le service public !**

**Etat d'urgence :**

**Contre la baisse des dépenses publiques,  
Contre le gel de nos salaires,  
Contre le gel des pensions et des prestations sociales !**



## Sommaire

Pour une protection sociale de haut niveau p. 2

Editorial : La crise économique-sociale et ce « traitement » qui l'aggrave p. 3

La FSU et ses syndicats dans le 95 p. 4

Elections pro 2014 : activez votre espace électeur p. 5

A propos du pacte de responsabilité p. 6

La FSU: partout pour tous p. 7

Elections pro : choisir les syndicats de la FSU : Le SNUEP et le SNUAS-FP p. 8

Le service public,  
on l'aime, on le défend



FSU Val d'Oise 26, rue Francis Combe  
95000 CERGY  
Téléphone : 01 30 32 26 77 – ISSN : en cours  
Directeur de la publication : Raoul Alonso  
Commission Paritaire : 0218S07722.  
— Imprimerie spéciale de la FSU 95 —  
Prix : 2 Euros - Prix Abonnement : 12 Euros

# Des combats au quotidien

## Pour une protection sociale de haut niveau

### Congé de formation professionnel (CFP) : la FSU à l'offensive

Le dispositif actuel de CFP ne répond pas aux attentes et aux besoins de nos professions ; volume insuffisant barème inadéquat décourageant nombre de collègues. Le CFP est un droit dont chacun doit pouvoir bénéficier au cours de sa carrière pour préparer les concours internes ou une reconversion professionnelle. La FSU revendique donc une augmentation du volume de congés accordés. Une révision fine du barème, **distinguant mieux l'antériorité de la demande**, sans pénaliser ceux qui sont déjà au maximum, **permettrait d'améliorer l'accès au CFP**. D'autre part, pour la FSU, **il n'est pas acceptable de réaffecter sur des fonctions de remplacement les collègues dont la formation ne couvre pas l'année scolaire** : les mois ainsi récupérés doivent dans **un premier temps être réservés au pour l'année suivante**, car son droit à la formation est de dix mois plein ; en cas de renoncement de sa part, ils doivent être réinjectés au pot commun du congé **formation pour bénéficier à l'ensemble des personnels**.

### Postes adaptés et aménagements de poste

Devant la chimère des secondes carrières, les postes adaptés ou aménagement de postes sont **souvent les seules solutions que l'administration propose aux collègues en difficultés**, oubliant son devoir de prémunir ses agents des risques pour leur santé physiques et/ou mentale.

Ils peuvent prendre la forme d'un emploi autre que l'enseignement (pour un professeur) ; administratif ... et parfois préparer à une reconversion ou accorder une diminution du maxima de service jusqu'au tiers d'une ORS (obligation réglementaire de service) tout en gardant la totalité du traitement. **Même si le nombre d'heures allouées par le rectorat reste très insuffisant il ne faut surtout pas hésiter à les demander.**

Les personnels qui demandent un poste adapté ou un aménagement de poste doivent rencontrer les médecins de prévention du rectorat.

### Action sociale : les droits des personnels comme enjeu

**L'action sociale est en grande partie basée sur deux dispositifs**

- L'aide sociale d'urgence : CDAS (commission départementale d'aide sociale)
- Le SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale)

La CDAS se réunit une fois par mois. Elle a pour objet l'octroi d'une aide sociale d'urgence qui peut prendre la forme d'une aide d'urgence ou d'un prêt à taux zéro. Tous des personnels de l'Education Nationale peuvent obtenir ces aides qui permettent de dépasser une période difficile. Pour tout renseignement, vous devez contacter votre section départementale FSU (par mail : [fsu95@fsu.fr](mailto:fsu95@fsu.fr), ou par tel : 06 78 65 42 05) dans les représentants siégeant en commission et défendent vos dossiers sous le couvert de l'anonymat, et les assistantes sociales de l'Inspection d'Académie (par courriel : [ce.ia95.asp@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia95.asp@ac-versailles.fr), par téléphone : 01 30 75 57 11) qui vous indiqueront si vous êtes éligibles aux aides et monteront le dossier avec vous.

**Le SRIAS : sous conditions, il peut vous permettre de bénéficier des prestations ci-dessous :**

1. Restauration du personnel : subvention de participation au prix des repas servis dans les cantines et restaurants des administrations de l'Etat. Vous justifiez d'un indice brut majoré inférieure ou égal à 548 ;
2. Les chèques vacances : La prestation a été externalisée par la fonction publique à EXTELEIA (filiale de la banque postale) ; contact : <https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/home> ; 0811 65 65 25 (coût d'un appel local) ou vous pouvez écrire à : CNT CHEQUES-VACANCES DEMANDE TSA 49101 76934 ROUEN Cedex 9
3. Participation aux frais de séjour des enfants allant en centres de loisirs sans hébergement (centres de loisirs : ex centres aérés) ;
4. Participation aux frais de séjours des enfants allant en centre de vacances avec hébergement (Colonies de vacances, centres pour préadolescents et adolescents)
5. Participation aux frais de séjour des enfants allant en séjours ;
6. Participation aux frais de séjours des enfants allant en séjours mis en œuvre dans le cadre du système éducatif ;
7. Participation aux frais de séjour dans les centres familiaux de vacances agréé et gîtes de France ;
8. Allocation aux parents séjournant en maison de repos ou de convalescence avec leur(s) enfant(s) ;
9. Aide en faveur des retraités, aide au maintien à domicile en faveur des fonctionnaires retraité de l'Etat et de leurs ayants cause ;
10. Aide aux personnes handicapées : allocation aux parents d'enfants handicapés ou infirmes âgés de moins de 230 ans ;
11. Aides aux personnes handicapées : participation aux frais de séjours des enfants handicapés de moins de 20 ans accompagnant leur parents dans des centres familiaux de vacances agréés ou des gîtes de France ;
12. Aides aux personnes handicapées : participation aux frais de séjour en centre de vacances spécialisés pour handicapés ;
13. Aides aux personnes handicapées : allocation spéciale pour enfants atteints d'une maladie chronique ou d'une infirmité et poursuivant des études ou un apprentissage au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans ;
14. Aide à l'installation des personnels (AIP) ;
15. Garantie des risques locatifs
16. Prêt jeunes avenir
17. Prestation pour la garde de jeunes enfants 0/3 ans et 3/6 ans : chèque emploi service universel (CESU) garde d'enfant

**Le guide complet est accessible à l'adresse suivante :**

<http://srias.ile-de-france.gouv.fr/fre/Les-guides/Prestations-interministerielles/Prestations-interministerielles-2014>

**Vos représentants FSU siègent dans ses instances et se battent pour en améliorer le fonctionnement ainsi que le niveau et la qualité des prestations.**



# Une autre politique est nécessaire

## EDITORIAL : La crise économique-sociale et ce « traitement » qui l'aggrave !

Cet été, au mois d'août, Jens Weidmann - gouverneur de la BuBa (Bundes Bank, la banque centrale d'Allemagne) à – selon des journalistes français – **donné une leçon d'économie** à François Hollande. Cette information mérite quelques commentaires, surtout si on se rappelle que le taux de pauvreté – **mesuré par la part des ménages disposant d'un revenu inférieur à 50% du revenu médian** – est de 8,8% en Allemagne contre 7,9% en France ! **Nous pourrions préférer d'autres perspectives que l'augmentation du nombre de personnes vivant sous ce seuil de pauvreté**<sup>1</sup>.

**Tout d'abord, on ne retrouve pas, dans ses propos d'éléments d'économie !** Il y a tout au plus des éléments de comptabilité privée (équilibre des comptes publics, réduction des déficits, de la dette) qui, s'ils peuvent sens dans une entreprise, montre une parfaite méconnaissance de la politique macroéconomique qui est celle que doit mener un Etat ! Cette idée que le vrai courage en politique est de mettre en place une réduction drastique des déficits n'est pas sans rappeler la gestion en bon père de famille prônée par J.P. Raffarin lors de son passage à Matignon ! **Il s'agit la d'une idéologie libérale capitaliste qui au lieu de mettre l'homme au centre de l'économie, en fait un outil d'enrichissement des entrepreneurs capitalistes et de leurs actionnaires.**

**Si l'on accepte de regarder la vérité en face, la politique économique mise en place par les gouvernements Hollande ne diffère pas des 10 années précédentes : elle reste libérale, continue de faire de beaux cadeaux au patronat (pacte de responsabilité) et s'affiche ouvertement du côté de l'offre.**

Les résultats sont catastrophiques : hausse du chômage, fermeture d'entreprise, accroissement de CDD de très courte durée, dégradation des services publiques, baisse du pouvoir d'achat, consommation des plus molles, donc fermetures d'entreprises, hausse du chômage...

C'est-à-dire que la volonté de réduction des déficits entraîne en **réalité un ralentissement de l'activité économique qui à pression fiscale globalement identique provoque des déficits publics plus élevés que prévus. Bref, on obtient ce que l'on était sensé éviter ! L'exemple de la Grèce est à ce sujet des plus éloquentes. Des années de politiques d'austérité ont abouti à la paupérisation du pays et de ses forces vives, à la destruction des services publiques et à la montée des néo-nazis d'Aube Dorée ! Ce n'est pas là l'avenir que la FSU envisage et cherche à défendre.** La FSU est une fédération syndicale progressiste qui prône une véritable transformation sociale. Contrairement à d'autres fédérations, la FSU ne se résigne pas à la régression sociale et au Malthusianisme.

**Si l'on fait de l'économie** – ou des sciences économiques – dans une vision certes étroite et discutable, une science qui s'intéresse aux besoins des individus et à la façon de produire et de répartir de manière optimale les biens et les services destinés à satisfaire ces besoins, on est loin de ses errements libéraux « courts termistes ». Le discours libéral de réduction des

déficits n'est pas un discours de bon sens, de réalisme, de vérité mais un pur discours idéologique.

Et comme tous les déficits ne se valent pas, il est aberrant de tous les mettre dans le même sac ! Peut-on comparer des déficits qui proviennent d'allègement fiscaux profitant aux plus grandes entreprises qui en profitent pour accroître les dividendes versés à leurs actionnaires avec ceux qui s'inscrivent dans une politique de relance Keynésienne de l'activité économique. Non ! ces derniers sont porteurs de croissance économique et de hausse de revenu et de pouvoir d'achat des citoyens.

On ne peut pas faire abstraction du fait que la réduction des déficits, telle qu'elle est envisagée par le gouvernement, est payée au prix fort par les travailleurs, et, parmi eux, par les fonctionnaires ! **Le gel du point d'indice que nous subissons depuis trop longtemps en est la preuve.** Entre 2000 et 2014, nous avons perdu l'équivalent de deux mois de salaire (pour une ancienneté et un indice donné) soit plus de 16%.

Dans le même temps, les dividendes versés par les entreprises françaises ont augmenté de 30% en un an<sup>2</sup> contre « seulement » 18% au niveau européen<sup>3</sup>. Une hausse sur un an de 30% équivaut à 3837% sur 14 ans soit une multiplication par **38,37 à rapprocher à notre perte de 16% de revenu ou à l'aumône insultant de 40€ qui a été décidées pour les retraités les plus pauvres !**

**La FSU s'oppose donc avec raison à ceux qui veulent faire payer aux salariés et aux fonctionnaires les effets collatéraux sociaux des cadeaux aux entreprises ! Elle réclame la restauration d'une politique sociale ambitieuse à l'opposée des dernière annonce de Mme Touraine concernant les économies que la sécurité Sociale serait obligées de réalisées au détriment, une fois de plus, des ménages !**

**Augmenter les revenus, notamment des salariés, permet d'accroître leur consommation de biens et de services qui devront être produit par les entreprises et les administrations ce qui sera bénéfique à la croissance économique ! Au contraire, accroître les dividendes n'entraîne qu'une hausse de l'épargne, de la spéculation et donc de risques de bulles spéculatives récurrentes et de chômage.**

**VOTER FSU, c'est s'inscrire dans ce discours de vérité**

François Crevot, Secrétaire Départemental de la FSU 95

<sup>1</sup> <http://www.oecd.org/fr/statistiques/>

<sup>2</sup> <https://www.easybourse.com/bourse/france/article/28778/forte-hausse-des-dividendes-sur-le-cac-40-et-le-sbf-120.html> ; [http://www.liberation.fr/economie/2014/08/19/vous-reprenez-bien-un-peu-de-dividendes\\_1083335](http://www.liberation.fr/economie/2014/08/19/vous-reprenez-bien-un-peu-de-dividendes_1083335)

<sup>3</sup> <https://www.easybourse.com/bourse/france/article/28778/forte-hausse-des-dividendes-sur-le-cac-40-et-le-sbf-120.html>

## La Fédération Syndicale Unitaire dans le Val d'Oise :



Adresse : Maison des Syndicats  
26 rue Francis Combes  
95000 Cergy

Tél. : 01 30 32 26 77 / 06 78 65 42 05  
Fax : 01 30 30 51 03

Mail : [fsu95@fsu.fr](mailto:fsu95@fsu.fr)



### Sont aussi présents à la maison des syndicats de Cergy :

#### LE SNES : Syndicat National des Enseignements de Second degré

Le SNES syndique tous les personnels enseignants, d'éducation et professeurs-documentalistes des lycées généraux et technologiques et des collèges, les CO-Psy et DCIO, que ces personnels soient titulaires, stagiaires ou précaires.

Tél. et fax : 01 30 32 46 14 – portable : 06 07 42 37 74 – Mail : [snes95@versailles.snes.edu](mailto:snes95@versailles.snes.edu)



#### Le SNU-ipp : Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc

Le SNUipp-FSU (Syndicat National des Instituteurs, professeurs des écoles et pegc) est le premier syndicat dans les écoles maternelles et élémentaires.

Tél. : 01 30 32 21 88 – Fax : 01 30 32 39 12 – Mail : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)



### Les autres syndicats de la fédération peuvent être joints par l'intermédiaire de la FSU 95 :



Educa tion, Pluralisme, Action solidaire



Syndicat National des Affaires Culturelles



Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques



Syndicat National des Chercheurs Scientifiques



Syndicat National de l'Environnement



Syndicat National de l'Education Physique



Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire



Syndicat National de l'Enseignement Supérieur



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public



Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé



Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social – PJJ



Syndicat National des Personnels d'Inspection



Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique



Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales



Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel



Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires de l'Agriculture de la Mer



Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe CDC



Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education Nationale



Syndicat National Unitaire Travail Emploi Formation Insertion



Syndicat Unitaire des Personnels du Ministère des Affaires étrangères



Syndicat national unitaire des Agents des Collectivités Territoriales et de l'Etat



## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014



EN CAP, JE VOTE POUR LE  
SYNDICAT DE LA FSU QUI ME  
REPRESENTE

EN CT,  
JE VOTE  
FSU

À partir du 27 novembre et jusqu'au 4 décembre, vous serez appelé à élire vos représentants lors des élections professionnelles de l'Éducation nationale. Le vote sera électronique.

### ÉTAPE 1

## POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, ACTIVEZ VOTRE ESPACE ÉLECTEUR

POUR VOTER, IL FAUDRA CRÉER VOTRE COMPTE ÉLECTEUR. IL VOUS PERMETTRA :

- > de consulter les scrutins pour lesquels vous serez appelés à voter,
- > de récupérer votre identifiant de vote, de créer ou recréer votre mot de passe
- > d'accéder au bureau de vote en ligne.



1

### CRÉER SON COMPTE

Dès le 22 septembre\*

- > créez votre compte électeur
- > créez votre mot de passe

[www.education.gouv.fr/electionspro2014](http://www.education.gouv.fr/electionspro2014)

Ce mot de passe sera celui que vous utiliserez pour voter.

\* jusqu'au 4 décembre

2

### CONFIRMER LA CRÉATION DE SON COMPTE

Un mail vous sera adressé dans votre messagerie professionnelle.

Cliquez sur le lien de confirmation.

NE PAS  
CONFondre  
messagerie  
professionnelle  
et I-Prof

Trouvez  
votre messagerie  
professionnelle

Pour les personnels  
de l'EN :

[https://  
messagerie.ac-  
versailles.fr/](https://messagerie.ac-versailles.fr/)



Le service public,  
on l'aime, on le défend

# A propos du pacte de compétitivité

## Quels résultats ? Pour l'investissement et l'emploi ? Ou pour les dividendes ?

**Le pacte en bref : en trois ans, 42 milliards € en plus pour le patronat, 50 milliards € en moins pour les services publics et la protection sociale**

**Addition Pour le patronat : + 42**

**20 milliards** du crédit impôt emploi compétitivité

**10 milliards** de nouvelles exonérations de cotisations sociales (suppression des cotisations patronales au SMIC, amputation des cotisations pour les autres salaires)<sup>1</sup>

**12 milliards** de nouvelles réductions d'impôt : suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés, réduction de l'impôt sur les sociétés.

**Soustraction – 50 Pour les salariés et retraités**

**18 milliards** Dépenses de l'Etat

**11 milliards** collectivités territoriales

**10 milliards** Assurance maladie

**11 milliards** « autres prestations sociales »

**Le but affirmé est à la fois de réduire les déficits (pour donner confiance « aux marchés ») et d'augmenter les marges des entreprises qui ainsi, nous dit on, vont pouvoir investir et embaucher.**

Il est pourtant bien clair que réduire les dépenses publiques, réduire les prestations sociales c'est **amputer la demande**, aussi bien publique que privée et quelle entreprise investira et embauchera **si le carnet de commandes est vide ?**

Les multiples avertissements de toute part y compris d'économistes réputés alertant sur les dangers de cette politique ont été traités avec le plus grand mépris.

Aujourd'hui ce qui devait arriver arrive et Michel Sapin, ministre des finances est obligé d'admettre « la panne » :

Le **chômage** continue d'augmenter

La **croissance** est réduite presque à néant pour l'année en cours (0.4%) et en 2015 (1% au lieu de 1.7% annoncé encore en juin)

**Un objectif central, la réduction des déficits qui tourne au mirage**

Les apprentis sorciers qui nous gouvernent ont beau amputer les dépenses. en asphyxiant l'activité, **ils amputent aussi largement les recettes** (déjà en juin la cour des comptes faisait ce constat).

**Et de ce fait, les déficits ne se réduisent pas** : 4,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2014, alors que l'objectif affiché en loi de finances initiale était de 3,6 %.

**Ces déficits publics, qui ont atteint 4,3 % en 2013, ne sont donc pas en baisse, mais... en hausse !**

L'objectif de François Hollande de réduction des déficits à 3 % (pour 2013) est reporté à 2017. **La politique d'austérité, au prétexte de la réduction des déficits n'amène aucun résultat.**

**Pour l'activité économique et l'emploi, un fiasco confirmé**

Voilà ce qu'en disait le 25 Juin Valérie Rabault, rapporteur général du budget « *Selon les prévisions établies par le ministère des finances et des comptes publics dont dispose la Rapporteuse générale, le plan d'économies de 50 milliards d'euros proposé par le gouvernement pour la période 2015 à 2017, soit une réduction des dépenses de plus de 2 points de PIB, aurait ainsi un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la suppression de 250 000 emplois*

à horizon 2017. »

**Le choix d'investir et d'embaucher** pour une entreprise dépend non seulement de ses marges mais aussi et surtout **de la perspective de pouvoir vendre**. Et il est frappant de constater qu'à côté d'un Pierre Gattaz qui réclame toujours plus de baisses d'impôt et de charges, et toujours moins de dépenses publiques, le patronat du BTP, lui, s'affole de la baisse massive des investissements de collectivités territoriales, pressurées par le pacte.

Ce qui fait (encore) la différence entre la crise actuelle et la grande dépression des années trente est que **le niveau des dépenses publiques et de la protection sociale maintient encore, tant bien que mal, la demande**. Les libéraux de toute provenance qui dénoncent cette part élevée de la dépense publique comme « *irresponsable* » feraient bien de s'appliquer le qualificatif : **c'est cela qui sépare encore nos économies du gouffre**. L'exemple grec ou espagnol ne suffit pas ?

**Visiblement, la politique menée successivement par Sarkozy puis par Hollande a totalement échoué à atteindre les deux objectifs proclamés** (relancer l'activité et donc l'emploi, et réduire les déficits) mais qu'importe, le discours officiel est qu'il faut poursuivre dans la même voie plus vite, plus fort pour obtenir des résultats « *un jour* » (*alors que chaque trimestre le président de la République nous annonçait le « retournement », on en est maintenant à « espérer » des effets avant 2017 !*).

**En bref, on ne change surtout pas une politique qui perd** et cela quel qu'en soit le prix économique, social, politique pour notre pays.

**Un résultat pourtant, les dividendes progressent de 30 % au second trimestre.**

**L'argent distribué à foison au patronat** (et gagé sur le blocage des salaires, le sacrifice des services publics et de la protection sociale) ne sert pas à embaucher ou à investir, mais **à conforter encore un peu plus la fortune des plus riches**.

**Vaste redistribution sociale à l'envers** pour complaire au monde de « *la finance* », **directement représenté désormais au gouvernement par Monsieur Macron, ancien dirigeant de la banque Rothschild.**<sup>2</sup>

**Est cela le véritable objectif des politiques d'austérité** : imposer l'austérité à 99 % de la population pour satisfaire toujours plus 1 % de privilégiés ? Aux uns, on demande « *d'être patients* », mais pour les autres, tout est versé « *cash* ».

**Aujourd'hui, il s'agit de mettre en échec cette politique suicidaire et d'agir pour les salaires, pour les services publics, et pour la protection sociale.**

C'est nécessaire pour répondre aux besoins essentiels de la population, trop ignorés ces dernières années, c'est le moyen pour relancer effectivement la demande, et donc l'activité et l'emploi. Cela suppose évidemment que la puissance publique prenne enfin ses responsabilités et ne laisse pas toute l'activité économique aux seules mains d'un grand patronat dont la cupidité est le seul moteur.

Au delà de la réponse à des revendications urgentes, **il est vital d'enrayer la marche à l'abîme qui caractérise la situation présente** et qui vient de l'aggravation des politiques libérales, menées par les uns et par les autres, en dépit de l'alternance de 2012 et au mépris total des engagements pris.

**Un changement de cap est donc indispensable**, il ne pourra être que le résultat d'un mouvement de masse de grande ampleur pour la justice sociale, pour une économie au service du peuple et pas seulement de quelques milliardaires, et pour la démocratie.

# La FSU: partout, pour tous !

## Annexe « l'exemple allemand », une escroquerie intellectuelle

Ceux qui parlent tous les jours dans les grands médias ont un argument constant. La France souffrirait surtout de ne pas avoir imité l'Allemagne et les « réformes » (mot magique) Schröder du début des années 2000 (baisse du coût du travail par développement de la précarité et mini jobs imposés à 1 € de l'heure aux chômeurs)<sup>1</sup>

C'est oublier deux réalités majeures :

1. la compétitivité allemande est en grande partie une compétitivité « hors coût », liée à la qualité des produits (biens d'équipement surtout). L'avantage de l'industrie allemande est alors d'être la seule à pouvoir proposer certains produits à une certaine qualité, et le prix n'est pas le problème.

2. la relance de l'économie allemande est aussi liée à des exportations massives vers les pays d'Europe du sud, endettés alors massivement à cette fin (ce que les allemands tiennent pour « laxiste » mais cette demande extérieure laxiste les a bien servis).

Si tous les pays européens, au début des années 2000, avaient pratiqué la même politique « allemande » de baisse des coûts sociaux et d'austérité budgétaire, il y aurait eu alors un effondrement des économies européennes par manque de demande. C'est ce qui menace maintenant où, suite aux cures d'austérité imposées à l'Europe du sud, la zone Euro est en récession et où, à son tour, l'économie allemande stagne. En bref, la politique allemande, au prix de lourds sacrifices pour les travailleurs, a pu temporairement réussir parce que les autres pays européens avaient une tout autre politique plus « dépensière ».

**L'imitation générale du modèle allemand conduit droit à l'effondrement : tous les pays ne peuvent être exportateurs nets.**

Jean-Jacques Duchon

<sup>1</sup> A cela s'ajoute la fraude sur les cotisations sociales du patronat revue à la hausse par la Cour des comptes : 20 à 25 milliards €. Sans cette fraude, le déficit de l'assurance maladie (13 milliards €) serait un excédent !

<sup>2</sup> Et qui à ce titre, doit avoir quelques lueurs sur l'évasion fiscale des multinationales et sur le bon usage des paradis fiscaux.

<sup>3</sup> Citer en « référence » Schröder qui a réduit à la misère une partie importante de la population d'un des pays les plus riches d'Europe est pour le moins paradoxal pour quiconque se dit « de gauche ».

## Tout le monde ne rentre pas à la rentrée !

A ceux et à celles qui bénéficient enfin d'une retraite bien méritée qui s'annonce probablement active et fructueuse, le petit message ci-dessous pour rappeler que, la vie ne s'arrêtant heureusement pas avec l'activité professionnelle, il est nécessaire et intéressant de continuer à se syndiquer

### La FGR-FP

La fédération générale des retraité(e)s de la fonction publique ( **FGR-FP** ) rassemble des adhérents qui ont acquis des expériences dans les diverses administrations de l'État et des collectivités locales.

Elle est une association qui regroupe des adhérents directs (qui adhèrent directement à la FGR-FP) et des adhérents syndiqués par ailleurs.

Elle est un lieu de réflexion et de débats, d'analyse, de critiques et de proposition.

Elle s'appuie sur sa motion revendicative votée en congrès pour agir et défendre ses adhérents, pour faire connaître régulièrement ses positions aux médias.

**La FGR-FP a besoin de chaque retraité(e). Tout fonctionnaire à la retraite y a sa place.**

La FGR-FP du Val d'Oise a construit un site que vous pouvez visiter à l'adresse :

[www.fgrfp95.webnode.fr](http://www.fgrfp95.webnode.fr)

Les huit départements de la région parisienne se retrouvent en **régionale**. Son site :

[www.regionalefgrfpidf.webnode.fr](http://www.regionalefgrfpidf.webnode.fr)

Les responsables départementaux du Val d'Oise sont :

- secrétaire : Philippe MARIE – tel 06 74 78 46 40
- trésorier : René MATEOS – tel 06 77 15 30 58



## Dans les instances pour vous défendre

### La santé au travail : un enjeu majeur pour la FSU en CHSCT

Certains maux ne sont plus niés dans les fonctions publiques. Les personnels osent davantage parler de leur difficultés et la mise en place des CHSCT a permis de mettre en discussion les sujets les plus gênants pour l'administration : « souffrance au travail », « burn-out », « risque psychosociaux »... Ces mots ne sont plus tabous. Mais il reste encore à développer une véritable culture de la santé au travail. Prendre en compte toutes les dimensions des métiers, restaurer le pouvoir d'agir et travailler à prévenir les risques pour la santé tel sont les questions que la FSU portent avec pugnacité dans l'ensemble des CHSCT (départementaux, académiques et ministériels).

Les sujets sur lesquels les représentants de la FSU sont amenés à interpellier l'administration sont nombreux : la précarité de la situation des Co-psy alors que la plupart des CIO du département

sont menacés de fermeture, les pratiques managériales adoptées par un nombre croissant de chefs d'établissement, source de tensions parfois violentes pour les personnels au quotidien, les difficultés rencontrées par les professeurs de Langues Vivantes devant la complexité de l'organisation des épreuves orales de Bac et de BTS, la situation faite aux Directeurs d'École, « du fait de la multiplication d'injonctions variées ou contradictoires » et de la mise en place à la hussarde de la réforme des rythmes.

Mais pour que nous puissions défendre vos intérêts, vous devez nous faire part de vos problèmes. N'hésitez pas à nous contacter par courriel : [secretairechsct95@laposte.net](mailto:secretairechsct95@laposte.net)

François Crevot, secrétaire du CHSCT, 06 28 57 82 43

# Elections professionnelles : choisir les syndicats de la FSU !

## POURQUOI VOTER POUR LE SNUEP FSU ?

- Parce que la FSU est la première fédération de l'enseignement.
- Parce que le SNUEP FSU s'est toujours prononcé contre la généralisation du bac pro 3 ans.
- Parce que le SNUEP FSU réclame la fin du tout CCF.
- Parce que le SNUEP FSU a demandé un moratoire sur la mise en place du bac pro GA.
- Parce que le SNUEP FSU ne pratique ni l'accompagnement des réformes, ni l'opposition systématique.
- Parce que le SNUEP FSU est le syndicat spécifique des Lycées professionnels publics.
- Parce que le SNUEP FSU ne transige pas avec la laïcité.
- Parce que le SNUEP FSU est pour lutter contre toutes les discriminations, le racisme et le sexisme.
- Parce que le SNUEP FSU lutte contre les discriminations à l'encontre des femmes.
- Parce que les responsables du SNUEP FSU ne sont pas des permanents syndicaux, totalement déchargés.

Ce sont des profs comme chacun de nous et sont **tous** devant les élèves. Les statuts du syndicat interdisent les décharges complètes. Nos responsables nationaux et académiques sont tous devant des élèves, car nous pensons qu'il n'est pas possible de parler du quotidien des collègues quand on ne le partage pas.

- Parce que nos commissaires paritaires accompagnent nos collègues.

Nos élus sortants ont aidé les collègues au quotidien dans tous les aspects de leur carrière. Nos élus veillent au respect des garanties statutaires de chacun de nous pour lutter contre l'arbitraire et les abus de notre hiérarchie.

**Bouveri Valérie (chef des travaux), Allan Samir (Lettres-anglais), De Frémont Marc (Vente),**  
candidats 95 à la CAPA PLP

## SNUAS-FP / FSU

### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES A VENIR, S'AFFIRMER : UNE EXIGENCE !

C'est dans un contexte pourri par les dernières prestations gouvernementales que le syndicat unitaire des assistants sociaux de la fonction publique effectue sa rentrée et prépare les échéances électorales professionnelles (CAPA, CPD). Réforme de l'éducation prioritaire sans les moyens nécessaires, états généraux du travail social confisqués, réforme territoriale marquée par l'étranglement des dépenses sociales, c'est bientôt au milieu de ruines qu'on devra essayer de travailler. Lamentable.

### LE GOUVERNEMENT EN DÉRIVE, LA TRAHISON EN ŒUVRE

Bien décidés à nous seriner la même rengaine de déficit, de rigidité du travail, de tout pour le MEDEF et rien pour les autres, ils veulent nous imposer une politique que même la droite n'était pas arrivée à nous refiler. Témoins de première ligne du poids des injustices sociales et des diminutions de crédits un grand nombre d'assistants sociaux est révolté par la dégradation de leurs conditions de travail. Dans le même temps la reconnaissance de notre diplôme et la revalorisation salariale restent lettre morte. Enfin bon nombre de collègues, avec leur maigre salaire, éprouvent eux-même de grandes difficultés face à la cherté de la vie.

Dans les départements limitrophes, c'est la question du redéploiement des assistants sociaux dans les écoles primaires qui se pose de manière aiguë. Cette intervention est bien sur nécessaire mais ne peut s'envisager à moyen constant sous peine de découvrir des secteurs au mépris de travail qui y était effectué jusqu'alors. Comment envisager augmenter le nombre d'établissements couverts ou même en délaissé certains lorsqu'on constate dans le même temps l'explosion des difficultés sociales ?

### DES ÉLECTIONS A PRÉPARER AU SERVICE DE LA LUTTE

C'est bien une augmentation du nombre de postes permettant de faire face aux besoins qui doit être privilégiée ! Et c'est cette revendication que nous porterons, avec force, dans les prochaines semaines, sans oublier bien sur la question cruciale de la reconnaissance de notre diplôme. Il est temps de préparer une offensive essentielle à la défense de nos revendications. Saisissons nous des prochaines élections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre pour faire entendre le plus fort possible nos revendications et élire les meilleurs défenseurs, exigeants et déterminés au CAPA et CPD.

Albine Caillié

**AGENDA : Le 25 novembre prochain, de 9h à 16H**  
**CONSEIL SYNDICAL EXTRAORDINAIRE ouvert à tous**  
**Bourse du Travail à Paris,**  
**2 rue du château d'eau**

**Dans le cadre du Conseil syndical deux rencontres débat seront proposées :**  
**- sur l'impact d'un service social élèves dans le Premier Degré**  
**- sur les attaques à l'encontre du travail social.**